

09 Octobre - Décembre 2020

S O M M A I R E

Économie p. 2-3

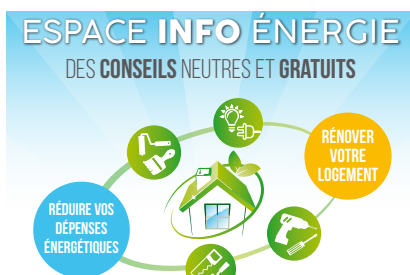


Focus communes p. 4

Dossier spécial élections p. 5-8



Espace Info Énergie p. 9



Sport, enfance, jeunesse p. 10-11

É D I T O



Le 9 juillet dernier, notre conseil communautaire a été renouvelé. Cela marque le début d'une nouvelle étape pour le Pays de Fontainebleau.

Les trois années qui viennent de s'écouler ont permis de construire notre jeune institution et de dessiner son avenir.

Aujourd'hui, avec un exécutif renouvelé et prêt à relever tous les défis, nous allons porter haut et fort des projets structurants pour notre territoire, tout en mesurant l'impact de la crise que nous traversons.

Toutes nos actions sauront prendre en compte les multiples facettes de notre territoire. Nous allons porter une vision collective qui servira l'ensemble de nos villes et villages.

Dans cette nouvelle *lettre infos*, je vous laisse découvrir en pages centrales les conseillers communautaires du Pays de Fontainebleau. Des femmes et des hommes qui défendront des valeurs communes et un projet partagé.

Ensuite, dans ce contexte sanitaire inédit, je souhaitais saluer le travail du personnel de l'agglomération qui a mis tout en

œuvre pour assurer la continuité du service public, notamment en permettant la réouverture des équipements sportifs tout en respectant un protocole strict, ou encore la mobilisation des relais assistants maternels pour accompagner parents et professionnels.

Vous trouverez également dans cette lettre des solutions et des outils opérationnels proposés par notre agglomération pour accompagner tous les acteurs du territoire : contribution au Fonds de Résilience de la Région Ile-de-France qui représente une aide pour les TPE et PME durement touchées par la crise, la mise en place d'un espace info énergie pour conseiller et accompagner les projets de rénovation de l'habitat en termes d'économies d'énergie ou encore la reconduction de la subvention au transport pour les lycéens.

Enfin, je formule pour tous le vœu d'une bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches et sachez que les élus du Pays de Fontainebleau et moi-même sommes à vos côtés pour vous aider à traverser cette crise.

Bien fidèlement à vous.

Le Président
Pascal GOUHORY

Une aide financière de 72€ pour le forfait imaginR

Le Pays de Fontainebleau a renouvelé son aide financière destinée aux familles, pour l'abonnement au forfait Imagine R scolaire des lycéens et des étudiants en formations post-collège de type BEP et CAP, domiciliés sur le territoire de ses 26 communes.

Dossier et informations : 01 64 70 10 80 - accueil@pays-fontainebleau.fr

Plus de 720 lycéens du territoire ont bénéficié de cette aide l'an passé, soit une participation de l'agglomération à hauteur de 52 000 €.



44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information
Directeur de la publication : Pascal Gouhory
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : Fontainebleau Tourisme, Cédric Mion
Imprimé à 34 000 exemplaires
par Inore Groupe Impression

A G E N D A

Retrouvez l'Agenda des manifestations du Pays de Fontainebleau dans le nouveau **TEMPO**. Détachable au centre de cette lettre d'information !



Développement touristique

Accueil sur la destination : des panneaux touristiques d'orientation habillent la gare de Fontainebleau-Avon

Avec l'arrivée du train au milieu du 19^{ème} siècle, les villages du Pays de Fontainebleau sont devenus une destination touristique très prisée des artistes et parisiens en quête de nature et d'inspiration. La place du train dans les déplacements touristiques et loisirs s'est pourtant peu à peu érodée au profit des déplacements en voiture ou en bus, dans un contexte de déplacements motorisés croissants au cœur de notre patrimoine naturel exceptionnel.

Avec une vision durable de son développement touristique, la Communauté d'agglomération s'est mobilisée dans un partenariat avec la SNCF en vue de revaloriser les gares comme point d'entrée de la destination Pays de Fontainebleau. L'automne 2019 avait été marqué par l'organisation par l'Office de tourisme intercommunal, Fontainebleau Tourisme, d'un stand à la gare de Lyon permettant notamment de visionner des vidéos 360 sur le territoire.

Au début de l'été, sensibilisée sur les difficultés d'orientation en gare pour les touristes et sur l'enjeu plus large de suggérer au public les richesses du territoire, la SNCF a complété son opération de travaux sur la gare de Fontainebleau-Avon par le déploiement de panneaux de signalétique directionnelle touristique. Deux principes ont été retenus : faciliter l'orientation vers la gare routière pour ceux qui souhaitent par exemple se rendre en bus au Château ou vers le parvis, pour ceux qui préfèrent les déplacements doux, à vélo ou à pied et

qui souhaitent se rendre en forêt ou au Château en passant par le Parc. Ces panneaux intègrent des photographies de Fabrice Milochau et Jarry-Tripelon, grands photographes attachés au territoire : elles illustrent le cadre de vie exceptionnel et la pratique accessible des loisirs de pleine nature.



En écho à l'installation de ces nouveaux équipements, Fontainebleau Tourisme organise une exposition photographique sur le parvis de la gare. Des activités de loisirs pleine nature sont proposées.

+ d'infos : www.fontainebleau-tourisme.com

Le fonds résilience

Une nouvelle aide financière pour les TPE et PME de 0 à 20 salariés fragilisées par la crise liée à l'épidémie de Covid 19

Le Pays de Fontainebleau est partenaire financeur d'un fonds créé au début de l'été par la Région Île-de-France et la Banque des Territoires : le Fonds Résilience Île-de-France et Collectivités. Il a pour objectif d'aider à relancer l'activité des entreprises en finançant leur besoin en fonds de roulement.



Quoi ?

- ◆ une avance remboursable de 3 000€ à 100 000€
- ◆ à taux zéro et sans garantie
- ◆ sur une durée maximale de 6 ans

Pour qui ?

- ◆ les entreprises franciliennes de 0 à 20 salariés, quels que soient leur statut juridique et leur secteur d'activité, confrontées à un refus de prêt total ou partiel
- ◆ les entreprises de l'ESS ayant au moins un salarié
- ◆ une aide également accessible pour les jeunes entreprises

Qui instruit les dossiers ?

Les réseaux de financement déjà actifs sur le territoire depuis plusieurs années : **Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne ; Réseau Entreprendre Seine-et-Marne ; France Active Seine-et-Marne Essonne et Adie**

Comment déposer une demande ?

sur la plateforme en ligne :
www.iledefrance.fr/fondsresilience

PLATO, un tremplin pour les jeunes entreprises

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 novembre pour le 1^{er} groupe PLATO. Nouveau dispositif d'accompagnement aux jeunes entreprises. Un rendez-vous mensuel pendant un an et un parrainage par des dirigeants du territoire pour aider au décollage de votre entreprise.



PARTAGEZ PLUS QU'UN RÉSEAU !

PROGRAMME PLATO
Jeunes entreprises

La vision collective qui booste votre développement




Proposé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Plato est un dispositif destiné aux entreprises du Pays de Fontainebleau de moins de 3 ans. Un groupe d'une dizaine d'entreprises va être constitué pendant un an pour leur permettre d'échanger et de progresser ensemble. Le programme de leurs rencontres mensuelles sera co-construit par le groupe.

Le groupe bénéficiera du parrainage de dirigeants locaux qui partageront leur propre expérience.

Les inscriptions s'achèveront le 15 novembre pour un lancement du groupe en décembre.

Le PLATO en bref :

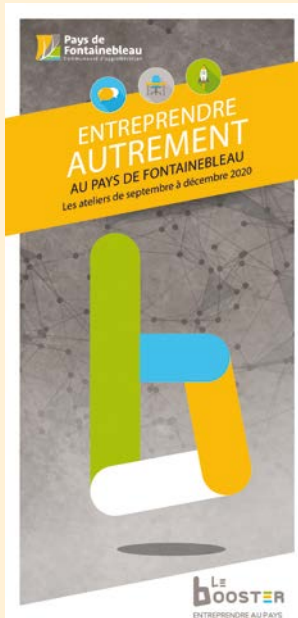
- ◆ 11 réunions mensuelles en soirée, animées par des dirigeants d'entreprises, des consultants experts et des coaches
- ◆ Un parrainage par des dirigeants du territoire
- ◆ Des outils pragmatiques et immédiatement opérationnels
- ◆ Des visites d'entreprises et des soirées d'affaires
- ◆ Inscriptions jusqu'au 15 novembre
- ◆ Prix : 600 €HT

Contacts

celine.brun@seineetmarne.cci.fr ; 01 74 60 51 23

arnaud.pourny@pays-fontainebleau.fr ; 01 64 70 10 79

Entreprises, le Pays de Fontainebleau vous informe et vous oriente
Financement, recherche de local, création d'entreprise, mise en réseau ?
Appelez le 01 64 70 10 79 ou écrivez à economie@pays-fontainebleau.fr



Participez aux ateliers « les mardis du booster »

Dans le cadre de son dispositif dédié à la création d'entreprises « Le Booster », le service entreprises du Pays de Fontainebleau organise deux mardis par mois des ateliers gratuits et collaboratifs destinés en particulier aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises.

Ces ateliers proposés gratuitement se tiennent en petits groupes, de 10 à 15 personnes, ce qui favorise les échanges et retours d'expériences. Ils sont animés bénévolement par des professionnels du territoire et des experts (chefs d'entreprise, experts-comptables, chambres

consulaires, INPI...). Différentes thématiques seront au programme de ce trimestre : le financement de sa création, la création d'un site internet ou encore la gestion de trésorerie.

Durée : environ 1h30

Lieu :

- ◆ Centre Stop&Work, 3 rue Paul Tavernier à Fontainebleau
- ◆ Et Antenne de l'agglomération, 10 rue du fief à Cély

Programme et inscriptions :
www.lebooster-fontainebleau.fr

Tousson et Barbizon, deux communes du Pays de Fontainebleau



Tousson est un petit village situé au sud-ouest du territoire du Pays de Fontainebleau et compte 399 Toussonais et Toussonaises. L'activité principale de la commune reste l'agriculture. La commune possède une boucherie, quelques artisans et artistes. La fête patronale anime d'ordinaire le troisième week-end de septembre. Le foyer rural « la Tête des trains » propose une programmation musicale tout au long de l'année et fait partie intégrante de la vie du village. Tousson recèle des vestiges préhistoriques et antiques : la hache de grès, les menhirs de la Croix Saint Jacques et de la Pierre aux Prêtres classés au titre des monuments historiques. À noter également, l'architecture de l'Eglise de la Nativité datant du 15^{ème} siècle.



+ d'infos
www.tousson.fr
 01 64 24 76 10

+ d'infos
www.barbizon.fr
 01 60 66 41 92



Barbizon, labellisé « Village de caractère » est niché en lisière de la forêt de Fontainebleau au cœur de l'agglomération. 1135 Barbizonnais et Barbizonnaises y résident. Célèbre pour être le berceau des impressionnistes, la commune a accueilli au fil des siècles Théodore Rousseau, Jean-Baptiste Corot, Charles-François Daubigny ou encore Jean-François Millet. Barbizon abrite trois lieux emblématiques : l'auberge Ganne, Musée départemental des peintres, le Musée Théodore Rousseau ainsi que le Musée Jean-François Millet. Les artistes sont venus dès 1830 apprécier la tranquillité et la beauté de ce paisible village, en s'inspirant de la nature environnante. Barbizon c'est aussi un cœur de village animé de restaurants, de nombreuses boutiques et de galeries d'art !



La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, née il y a 3 ans, compte 26 communes. Autour de la table, les élus ont pour dessein commun, celui de positionner l'intercommunalité comme levier pour le service aux habitants et les grands projets à l'échelle du territoire.



Pascal GOUHOURY
Président du Pays
de Fontainebleau
Maire de Samoreau

Le Projet de territoire sera la feuille de route de notre intercommunalité pour les dix ans à venir. 30 actions à court, moyens et long terme y sont décrites et seront mises en œuvre.

Pour atteindre ces objectifs, votre agglomération est dotée de 61 conseillers communautaires (maire, adjoint (e), conseiller(e) municipal(e) des communes).

Chaque élu apporte son expertise et ses idées au sein des instances de l'agglomération.

Comment se concrétisent les projets ?

- ◆ Des groupes de travail réunissent les élus et les techniciens autour de la table pour aborder les projets,
- ◆ Le Bureau examine les projets et les propositions,
- ◆ Les commissions valident le contenu des délibérations,
- ◆ Le conseil communautaire propose au vote les décisions nécessaires à la mise en œuvre des projets.

Ces étapes sont nécessaires à l'adhésion des communes au projet commun qui unit le Pays de Fontainebleau.



Le conseil communautaire :

1 Président

15 Vice-présidents

12 membres du Bureau

33 conseillers communautaires

5 commissions

- ◆ Finances, ressources humaines et mutualisation,
- ◆ Développement économique, tourisme et attractivité,
- ◆ Urbanisme, habitat, logement et déplacements
- ◆ Environnement,
- ◆ Sports, enfance, jeunesse, culture et vie associative.



Frédéric VALLETOUX
Maire de Fontainebleau
*Attractivité, tourisme,
enseignement supérieur*



Marie-Charlotte NOUHAUD
Maire d'Avon
Environnement



Véronique FÉMÉNIA
Maire de Saint-Martin-en-Bière
Finances, ressources humaines



David DINTILHAC
Maire de Bois-le-Roi
Santé, solidarités



Christophe BAGUET
Maire de Saint-Sauveur-sur-École
Développement économique



Fabrice LARCHÉ
Maire de Perthes-en-Gâtinais
Habitat, logement, patrimoine



Jean-Philippe POMMERET
Maire d'Ury
Mutualisation



Michaël GOUÉ
Maire de Tousson
Urbanisme



Victor VALENTE
Maire de Bourron-Marlotte
Sport



Sonia RISCO
Maire de Recloses
Mobilité



Pascal GROS
Maire de Chartrettes
*Petite enfance,
enfance jeunesse*



Yannick TORRES
Maire d'Héricy
*Sécurité, vie associative,
culture*



Patrick POCHON
Maire de Boissy-aux-Cailles
Développement rural



Nicolas PIERRET
Adjoint à Avon
*Emploi, insertion, économie
sociale et solidaire*



Daniel RAYMOND
Adjoint à Fontainebleau
Terre de jeux - JO 2024



Michel CHARIAU
Maire de Samois-sur-Seine
*Ressources humaines,
dialogue social*



Francis GUERRIER
Maire de Cély-en-Bière
GEMAPI



Anthony VAUTIER
Maire d'Arbonne-la-Forêt
Projet de territoire



Nathalie VINOT
Adjointe à Bois-le-Roi
Zones d'activités



Michel CALMY
Maire du Vaudoué



Gérard CHANCLUD
Maire de la Chapelle-la-Reine



Patrice MALCHÈRE
Maire d'Achères-la-forêt



Alain RICHARD
Maire de Fleury-en-Bière



Laurent SIGLER
Adjoint à Vulaines-sur-Seine



Gérard TAPONAT
Maire de Barbizon



Alain THIERY
Maire de Chailly-en-Bière



Gérard THOMAS
Maire de Saint-Germain-sur-École

• DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS •



Rodolphe BERCHON
Avon



**Françoise BOURDREUX
TOMASCHKE**
Avon



Aurélie BRICAUD
Avon



Jean-Claude DELAUNE
Avon



Anne-Sophie GUÉRIN
Avon



Thomas IANZ
Avon



Lamia KORT
Avon



Olivier MAGRO
Avon



Pascale TORRENTS-BELTRAN
Avon



Sandrine-Magali BELMIN
Bois-le-Roi



Patrick GAUTHIER
Bois-le-Roi



Thierry REYJAL
Bois-le-Roi



Chantal PAYAN
Bourron-Marlotte



Anne GHYSSENS
Chailly-en-Bière



Marie HOLVOET
Chartrettes



Isabelle BOLGERT
Fontainebleau



Francine BOLLET
Fontainebleau



Gwenaël CLER
Fontainebleau



Thibault FLINE
Fontainebleau



Julien GONDARD
Fontainebleau



Hélène MAGGIORI
Fontainebleau



Judith REYNAUD
Fontainebleau



Laurent ROUSSEL
Fontainebleau



Audrey TAMBORINI
Fontainebleau



Cédric THOMA
Fontainebleau



Sophie BERTHOLIER
Héricy



Isabelle TORQUE
Chapelle-la-Reine



Christian BOURNERY
Noisy-sur-École



Marie-Laure VASSEUR
Noisy-sur-École



Cécile PORTE
Perthes-en-Gâtinais



Françoise BICHON-LHERMITTE
Samois-sur-Seine



Mylène MUSY
Samoreau



Naciba MESSAOUDI
Vulaines-sur-Seine

15 vice-Présidents
12 membres du Bureau,
33 conseillers communautaires

Formation et découverte du territoire pour les conseillers communautaires

Les élus du Pays de Fontainebleau ont été invités à participer à un jour et demi de formation dans le cadre de leurs nouvelles fonctions au sein de l'intercommunalité. Une visite des équipements sportifs est venue compléter ce séminaire.

L'agglomération, avec le soutien de l'association des Maires de France, a organisé le 18 septembre dernier une formation à destination des élus.

Le Pays de Fontainebleau accueille 14 nouveaux Maires dans son conseil communautaire. L'AMF prévoit à cet effet des journées de formation permettant d'appréhender les fondamentaux de l'intercommunalité : la spécificité juridique des Établissements Publics de Coopération Intercommunale, leur gouvernance, leurs compétences obligatoires et facultatives, leur financement.

Le 18 septembre après-midi, une visite de quelques équipements intercommunaux a été organisée.

- ◆ Le stade Philippe Mahut et la piscine
- ◆ Le Port de Valvins
- ◆ La base nautique de la Magdeleine
- ◆ Le stade Pierre de Coubertin
- ◆ Le pôle sport enfance jeunesse basé à Cély-en-Bière
- ◆ Et le Grand Parquet

Chacun de ces équipements accueille un nombre considérable d'utilisateurs et de visiteurs ; les associations, les écoles, mais aussi les organisateurs d'événements. Certains de ces équipements concourent à devenir Centre de Préparation aux Jeux dans le cadre des JO 2024. L'agglomération et une partie de ses communes sont d'ores et déjà labellisées Terre de Jeux.



Séminaire animé par l'AMF

Quelques chiffres annuels

Le stade Philippe Mahut accueille :
+ de 10 000 élèves, 360 classes
+7700 heures pour 12 associations

Visite Stade Philippe Mahut

Le Grand Parquet



Le Grand Parquet
250 jours d'occupation de l'équipement
100 jours de compétitions équestres
45 000 chevaux accueillis en 8 mois
17 jours d'événements sportifs plein air

HABITAT

Rénovez votre logement et faites des économies d'énergie

L'espace info-énergie vous accompagne dans les projets de rénovation énergétique de votre logement. Déjà disponible pour les habitants des 16 communes du Pays de Fontainebleau, membres du Parc naturel régional du Gâtinais Français, l'espace info-énergie vient d'être étendu à l'ensemble des 26 communes du territoire.

Les conseillers info-énergie proposent un service, gratuit et objectif.

Vous pouvez bénéficier :

- ◆ De permanences téléphoniques pour des conseils techniques sur votre projet de rénovation,
- ◆ D'entretiens personnalisés sur rendez-vous et de visites à domicile, en vue de concrétiser votre projet,
- ◆ D'une assistance pour mieux interpréter les devis et factures des entreprises,
- ◆ D'informations sur les aides financières mobilisables au regard de vos revenus et de votre projet.

Cette action émane du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Fontainebleau. Elle est mise en place dans le cadre d'une convention signée entre le Parc naturel Régional, le Pays de Fontainebleau et la communauté de communes du Pays de Nemours.

Contactez votre conseiller info-énergie

Par courriel : infoenergie@pays-fontainebleau.fr

Par téléphone : 01 64 98 11 79

CADRE DE VIE

Les chantiers du territoire

CHAILLY-EN-BIÈRE

Réhabilitation d'un déversoir d'orage (mur de soutènement)

CÉLY

Travaux de dévoiement d'un réseau d'assainissement, pose d'un poste de refoulement.

ACHÈRES-LA-FORÊT

Travaux d'enfouissement des réseaux électriques dans le cadre de la compétence eau.



Les travaux seront achévés fin 2020

BOIS-LE-ROI ET CHARTRETTES

Enquête publique du 23 septembre au 23 octobre pour les Schémas Directeur d'Assainissement

LA CHAPELLE-LA-REINE ET AVON

Travaux de voirie dans les ZAE (enrobés de chaussée, réparation de bordures, mise aux normes des passages piétons.

ENVIRONNEMENT

Le **Plan Climat Energie Territorial** entre dans la phase d'enquête publique pour une durée d'un mois.

À l'issue, la mise en œuvre des 31 fiches-actions pourra démarrer.

Pour mémoire, le PCAET est un projet territorial pour le développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie.

Objectifs :

1. Baisse des GES (Gaz à Effet de Serre) de 50% *
2. Diminution de la consommation d'énergie du territoire de 46%*
3. La part des énergies renouvelable devra atteindre 42% de la consommation finale en 2050

*avec une inflexion importante à l'horizon 2030

Une rentrée sportive très attendue

Le pôle sports du Pays de Fontainebleau est engagé depuis plusieurs semaines dans les préparatifs de la rentrée scolaire. En cette période si particulière, de nombreux échanges avec les associations et la communauté scolaire ont permis d'assurer le fonctionnement des équipements.

L'équipe du pôle sports accompagne les associations et les établissements scolaires tout au long de l'année pour les aider dans leur fonctionnement et leurs projets. Elle reste évidemment attentive à toute question des usagers pour une réponse adaptée à chacun. Des protocoles sont mis en place afin d'accueillir les pratiquants dans le respect des gestes barrières et des consignes des autorités.

Les associations jouent un rôle essentiel dans la désinfection des locaux et matériels qu'elles utilisent avant de commencer leur pratique. Les services de la collectivité sont, pour les tâches qui leur incombent, très attentifs au respect des règles en vigueur et à l'entretien des installations.

La piscine, quant à elle, est ouverte au public sans réservation aux horaires habituels depuis le 7 septembre. Les casiers restent fermés et les sacs sont à déposer sur les gradins. Un cheminement « sens unique » dans les vestiaires reste de vigueur. La fréquentation maximale instantanée (FMI) a été diminuée de moitié (250 personnes) afin de limiter les risques sanitaires.

La vidange effectuée pendant le confinement a permis d'éviter la fermeture traditionnelle de rentrée. Enfin, deux nouvelles ouvertures matinales sont à ajouter à votre agenda. Les lundis et jeudis, vous pouvez venir nager de 7h00 à 8h30, une bonne manière de commencer votre journée !

Il convient de rappeler que le port du masque est obligatoire dans toutes les installations gérées par la communauté d'agglomération en intérieur mais aussi en extérieur.

+ Infos : www.piscine-faisanderie.fr



Piscine de la Faisanderie

Retour sur les développements récents des transports en commun

Aux côtés d'Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice et financeur principal, des exploitants et du Département de Seine-et-Marne, le Pays de Fontainebleau a contribué à l'amélioration de la desserte en bus du territoire au cours des dernières années.

Mars 2019

◆ Développement de la desserte en gare en Bois-le-Roi via les lignes régulières 40 et 44 du lundi au vendredi aux heures pleines + service de Transport A la Demande vers et depuis la gare de Bois-le-Roi, en heures creuses et en soirées les vendredis et samedis.

Septembre 2019

◆ Renforcement de la desserte de la gare de Melun aux heures pleines pour les 9 communes du secteur de Perthes : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole (lignes 9, 14 et V), développement de la desserte entre Avon, Fontainebleau, Chailly-en-Bière et le point de correspondance à Villiers-en-Bière (ligne 21) + création d'un service de Transport A la Demande entre ces communes et Villiers-en-Bière.

◆ Renforcement de la desserte du secteur de Valvins et de la zone d'activités de Vulaines-Samoreau aux heures de pointe, en liaison avec la gare de Fontainebleau-Avon (lignes 6 et 9 du réseau AERIAL). En vue de favoriser la mise en place de ces projets, le Pays de Fontainebleau a augmenté sa contribution financière à ces trois réseaux, la portant à plus de 1 000 000 € par an.

Mars 2020

◆ Création d'un service de Transport A la Demande entre les 8 communes du secteur de Chappelle-la-Reine : Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, La Chapelle-la-Reine, Noisy-sur-Ecole, Recloses, Ury, Tousson et Le Vaudoué. Fontainebleau-Avon (centre-ville, hôpital et gare) : 3 courses allers et 3 courses retours disponibles en heures creuses, du lundi au samedi hors jours fériés. Malgré le contexte sanitaire, les usagers ont rapidement pris leurs habitudes : plus de 350 réservations effectuées entre juin et août.

Retrouvez les fiches horaires des lignes régulières sur les sites vianavigo.com ou transdev-idf.com et les applications mobiles (Via Navigo et Transdev IDF).

Réservez les services de Transport A la Demande de Bois-le-Roi – Chartrettes et du secteur de Perthes-en-Gâtinais :

◆ Application mobile : TAD Ile-de-France Mobilités

◆ Site internet : www.tad.idfmobilites.fr

◆ Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 18h : **09 70 80 96 63**

Réservez le Transport A la Demande du secteur de La Chapelle-la-Reine :

◆ Par Internet (jusqu'à 2h avant le départ) : CAPF.centrale-mobilite.fr

◆ Par téléphone (jusqu'à 16h la veille du départ et le vendredi pour le lundi) : **01 64 10 55 33** Ces services sont accessibles avec les titres de transports franciliens (Navigo, Imagine R, Tickets t+, etc.).

Les ateliers du RAM ont fait leur rentrée

Depuis la rentrée, les ateliers d'éveil des cinq Relais assistants maternels du Pays de Fontainebleau s'opèrent progressivement. Après l'arrêt « forcé » des activités en présentiel, les animatrices des Ram, en collaboration avec les communes accueillantes et dans le respect des protocoles sanitaires, vont à nouveau accueillir les publics visés par petits groupes autour d'activités ludiques.

Les Ram organisent prochainement des temps de professionnalisation sur des thématiques variées comme « favoriser la relation avec la famille » ou « prendre soin de soi », et des conférences avec l'Ecole des Parents et des Educateurs 77 sud (EPE77sud)

sur « Poser les limites avec bienveillance » et l'IRCEM, groupe de protection sociale des emplois de la famille, autour de questions d'ordre administratif.

Les Ram proposent également des groupes de paroles en direction des assistants maternels et garde à domicile, professionnels qui font face à de nombreuses difficultés liées à la crise sanitaire. Enfin, l'équipe continue d'alimenter le Paddlet, outil partagé avec leurs publics depuis cet été, qui fait le plein de ressources utiles à leur activité. ■

Bilan et projets de l'accueil de loisirs

Ce sont 171 enfants qui ont profité de deux mois d'été riches en activités (jeux extérieurs et sportifs, théâtre, potager, activités manuelles...) et sorties (randonnées en forêt, accrobranche, parc de Rambouillet, intervenant ferme) sur le thème de JUMANJI, les aventures de la jungle et celui de la NATURE.

Les mercredis sur le thème de « Il était une fois la vie, de la préhistoire à nos jours » permettent d'accueillir 76 enfants de 3 à 11 ans. Les activités et sorties de la première période s'articuleront autour de la découverte des dinosaures et de la préhistoire. L'équipe d'animation propose des activités sportives, de plein air et des grands jeux en extérieur, dans le respect des protocoles sanitaires. ■



Activités été 2020

Les Journées Oxygène ont rythmé l'été des 12-17 ans



Une trentaine de jeunes a bénéficié d'un programme innovant et dynamique pour profiter du grand air : géocaching, pêche, paddle, disc golf, grands jeux, veillées Cluedo pour n'en citer que quelques-uns. Sensibilisés aux enjeux de la préservation de l'environnement, ils ont aussi participé activement à l'entretien et l'arrosage du carré potager Bacot ainsi qu'à deux journées « Place Nette pour la planète ». Le projet consistait à nettoyer l'Île de Loisirs de Bois-le-Roi des débris laissés par les estivants, en partenariat avec le SMICTOM de la région de Fontainebleau. ■

Un Pôle Ressources pour les jeunes

Les 10 et 11 décembre 2020, le service jeunesse et le Centre d'Information Jeunesse 77, en partenariat avec les autres référents jeunesse du territoire, proposeront un **Forum Santé** en direction des élèves de 3^e autour de la prévention des conduites à risques (2 roues et addictions) et d'autres thématiques santé. Cette action, subventionnée par la Préfecture et le Département, offrira un espace d'exposition, de communication (discussion, échange et partage) et d'ateliers, en présence de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et autres professionnels de la santé et de la prévention.

Plusieurs associations se créent avec l'aide du correspondant des jeunes, en particulier **la Junior Association « Plaisir des Papilles »** qui a obtenu une aide au fonctionnement de 5000€ dans le cadre de l'appel à projet « Projets adolescents » de la Caf77. ■



Les prochains conseils communautaires

Le jeudi 15 octobre

Le jeudi 10 décembre

Lieux et horaires à définir

Les ateliers « les mardis du booster »

Le 6 octobre,
Savoir raconter son entreprise

Le 13 octobre,
Créer son site internet

Le 3 novembre,
Identité visuelle et performance commerciale

Le 17 novembre,
Entrepreneurs, protégez-vous

Le 1^{er} décembre,
Mettre en place son RGPD

Le 15 décembre,
Convaincre son banquier

Inscription sur www.lebooster-fontainebleau.fr

ESPACE INFO ÉNERGIE

DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS



Prenez rendez-vous avec votre conseiller
infoenergie@pays-fontainebleau.fr